



Code produit **A13063**
 Famille **Santé & Bien-être**
 UP **Oui**



RÉINTÉGRATION AU TRAVAIL

THÉMATIQUE	Politique de réintégration-Gestion des (in)capacités de travail.
OBJECTIFS	Accompagnement dans la mise en place d'une politique de réintégration adaptée à votre entreprise dans le cadre de l'A.R. du 28 octobre 2016.
PROGRAMME	<p>Le programme varie en fonction de la réalité de l'entreprise.</p> <p>Divers points peuvent être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre légal de l'A.R. du 28 octobre 2016 : <i>objectifs, portée, personnes concernées, application, fondements.</i> • Les obligations, les rôles et les responsabilités des différents acteurs. • Le trajet de réintégration. • Mise en place et participation à un groupe de travail multidisciplinaire au sein de votre entreprise pour vous aider à la mise en place de la politique de réintégration. • Élaboration de procédures internes de réintégration.
MÉTHODE	Exposés collectifs, participation du conseiller en prévention-médecin du travail au groupe de travail mis en place dans l'entreprise.
PUBLIC	Employeur, direction des ressources humaines, membres du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail, membre du groupe de travail mis en place dans l'entreprise en vue de satisfaire à l'exigence légale.
LIEU D'INTERVENTION	Au sein de l'entreprise.